



Certificat de sécurité unique

Ce certificat confirme l'acceptation du système de gestion de la sécurité (SMS) de l'entreprise ferroviaire, y compris les dispositions qu'elle a adoptées pour répondre aux exigences spécifiques nécessaires à l'exploitation sûre du ou des réseaux concernés, conformément à la directive (UE) 2016/798 et à la législation nationale applicable.

1. Données relatives au certificat

1.1 Numéro d'identification européen (EIN) du certificat de sécurité unique	EU1020250233
1.2 Type de certificat	Nouveau certificat de sécurité unique
1.3 NIE du certificat précédent (uniquement en cas de renouvellement ou de mise à jour)	
1.4 Dates de début et de fin	Du 30/06/2025 au 29/06/2030

2. Identification de la société de transport ferroviaire :

2.1 Nom de l'entreprise	MEDWAY - OPÉRATEUR DE MARCHANDISES FERROVIAIRES, INC.
2.2 Numéro d'enregistrement national	P509017800
2.3 Numéro de TVA	P509017800

3. Identification de l'organisme de certification de sécurité :

3.1 Organisation	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer 120 rue Marc Lefrancq, 59300 Valenciennes, France
3.2 État membre (le cas échéant)	Non applicable

4. Contenu du certificat de sécurité unique

4.1 Type d'opération	Espagne	Transport de marchandises, y compris les services de transport de marchandises dangereuses
	France	Transport de marchandises, y compris les services de transport de marchandises dangereuses
	Portugal	Transport de marchandises, y compris les services de transport de marchandises dangereuses
4.2 Zone opérationnelle	Espagne	Totalité du réseau ferroviaire d'intérêt général d'une largeur de 1668 mm (à l'exclusion du réseau d'une largeur de 1000 mm, 1435 mm et de la section espagnole du tronçon International entre Figueras et Perpignan administré par la LFP), y compris l'accès aux gares et terminaux.

France	<p>Le Havre - Paris (Serqueux et Gisors; Rouen et Mantes-la-Jolie)</p> <p>Mantes-la-Jolie - Valenton (Conflans et Bry-sur-Marne ; Achères et Le Plant-Champigny ; Plaisir-Grignon et Orly ; Plaisir-Grignon et Juvisy)</p> <p>Pontoise - Valenton (Ermont-Eaubonne ; Conflans-Ste-Honorine)</p> <p>Valenton - Bassens (Saint-Pierre-Des-Corps)</p> <p>Bassens - Montpellier (Toulouse)</p> <p>Montpellier - Fos-Graveleau (Nîmes et Tarascon ; Avignon et Cavaillon)</p> <p>Fos - Lyon (Givors ; Chasse-sur-Rhône)</p> <p>Lyon - Valenton (Nevers et Montargis ; Bourg-en-Bresse, Dijon et Ris-Orangis ; Mâcon, Dijon et Brunoy)</p> <p>Valenton - Clermont-Ferrand (Les Aubrais et Vierzon)</p> <p>Gervais - Strasbourg (Dôle et Mulhouse ; Vesoul et Mulhouse)</p> <p>Amiens - Châlons-en-Champagne (Laon)</p> <p>Nogent-le-Perreux - Culmont-Chalindrey (Troyes)</p> <p>Noisy-le-Sec/bif de Gagny - Strasbourg (Nancy)</p> <p>Versailles-Chantier - Rennes (Chartres et Le Mans)</p> <p>Le Bourget - Creil (Persan-Beaumont ; Survilliers-Fosses)</p> <p>Creil-Arras (Longueau)</p> <p>Arras - Dunkerque (Béthune et Hazebrouck ; Douai et Lille-Délivrance)</p> <p>, Caffiers - Dunkerque (Calais; Calais et Hazebrouck)</p> <p>Amiens-Serqueux</p> <p>Vierzon - Saint-Pierre-des-Corps</p> <p>Amiens - Cafés</p> <p>Béthune - Lille-Délivrance</p> <p>Lens - Don-Sainghin</p> <p>Lens - Ostricourt</p> <p>Bourg-en-Bresse - Mâcon</p> <p>Creil - Tergnier, Dans le transport des marchandises dangereuses de Medway en France, la classe 1 - Matières et objets explosifs et la classe 7 - Matières radioactives sont exclues du champ d'application de l'opération.</p>
Portugal	L'ensemble du réseau ferroviaire national portugais

4.3 Restrictions et conditions d'utilisation

Espagne

France

Portugal

4.4 Législation nationale applicable

Espagne

Loi 38/2015 du 29 septembre relative au secteur ferroviaire et à son règlement de développement. Décret royal 929/2020 du 27 octobre relatif à la sécurité opérationnelle et à l'interopérabilité ferroviaire.

France

Le code des transports et notation à l'article L 2221-1. Décrets, notamment : Décret n° 2019-525 du 27 mai 2019 relatif à la sécurité et à l'interopérabilité du système ferroviaire et modifiant ou abrogeant certaines dispositions réglementaires, décret n° 2010- 708 du 29 juin 2010 modifiant relatif à la certification des conducteurs de trains. Arrêtés, notamment : Arrêté du 12 août 2008 modifié relatif aux plans d'intervention et de sécurité sur le réseau ferré national, arrêté du 6 août 2010 modifié relatif à la certification des conducteurs de train, arrêté du 30 novembre 2010 modifié relatif à la manœuvre des installations de sécurité simples, arrêté du 9 décembre 2021 fixant les objectifs, les méthodes, les indicateurs de sécurité et la réglementation technique de sécurité et d'interopérabilité applicables sur le système ferroviaire, arrêté du 4 janvier 2016 modifié relatif à la nomenclature de classement des événements de sûreté ferroviaire.

Portugal

Décret-loi n° 85/2020, du 13 octobre

4.5 Informations complémentaires

Espagne

France

Portugal

5. Date d'émission et signature du signataire autorisé/cachet d'autorité

Date:

30/06/2025

Signature

Pie Guido

Cachet d'autorité